



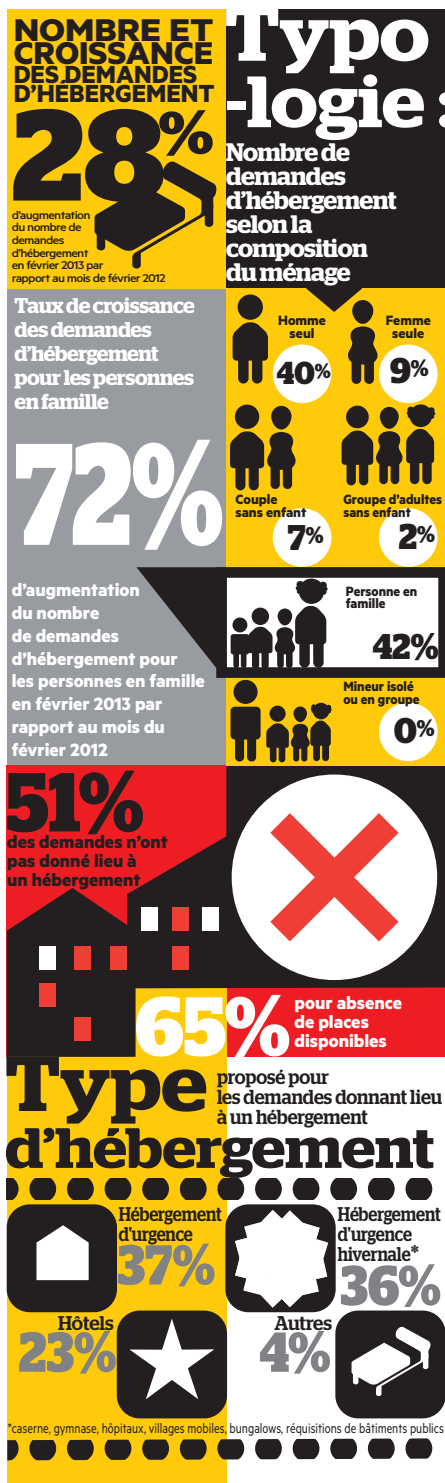
FNARS

agir pour la solidarité

Baromètre 115 Hiver 2012/13

Février 2013





Typologie

Nombre de demandes d'hébergement selon la composition du ménage

Synthèse des principaux résultats

A un mois de la fin de la période hivernale, les résultats du 4^{ème} baromètre hivernal de février 2013 dressent des constats inquiétants et permettent de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour offrir des solutions d'hébergement aux personnes qui le sollicitent, toute l'année.

En plein hiver, alors que les capacités d'hébergement ont été renforcées sur les territoires, la moitié des demandes d'hébergement ne donnent toujours pas lieu à un hébergement sur les 37 départements de l'échantillon.



La principale raison de ces réponses négatives reste l'absence de places disponibles suffisantes pour proposer un hébergement aux personnes à la rue qui appellent le 115. Le dispositif propose globalement autant de solutions d'hébergement que l'année dernière, un renforcement insuffisant au regard de la forte dégradation de l'urgence sociale : les demandes ont progressé de 28% entre février 2012 et février 2013, sous l'effet principal de l'explosion des demandes de familles (+72%). Une croissance structurelle des demandes et qui touche l'ensemble des départements.

Les 115 des 37 départements n'ont pas de solutions à proposer aux appelants une fois épuisé le quota de places disponibles. Afin de répondre aux demandes des familles, le recours à l'hôtel a augmenté de 21% ; solution pourtant inadaptée et onéreuse. En un an, les non attributions ont été multipliées par 2,5 pour les familles, faute de places suffisantes pour les accueillir.

La situation des personnes seules se dégrade également. Seule la moitié des personnes isolées se voient proposer une place, alors que le dispositif d'hébergement est davantage conçu pour accueillir ce public. Les non attributions ont augmenté de 37% pour les personnes isolées et les attributions baissées de 11% entre février 2012 et février 2013.

Certains départements ont épuisé les crédits hôteliers et hivernaux disponibles pour la période hivernale, et s'inquiètent de la sortie d'hiver : quelles solutions seront proposées aux personnes alors que les arbitrages sur les projets de sortie d'hiver ne sont toujours pas finalisés ?

Des demandes toujours aussi nombreuses, des familles principalement

Nb de demandes d'hébergement	
fév 2013	janv 2013
58 069	 - 2% N= 59 469
	 + 28% N= 45 308

Comme en janvier, sur les 37 départements de l'échantillon, les demandes d'hébergement sont en forte croissance par rapport à l'an dernier : + 28% entre février 2012 et février 2013, soit 13 000 demandes supplémentaires.

	Février 2012	Février 2013
Nombre de demandes	50 556	63 858
dont nb de demandes de prestations	5 248	5 789
dont nb de demandes d'hébergement	45 308	58 069
Nombre de personnes ayant fait une demande au 115	15 476	16 604

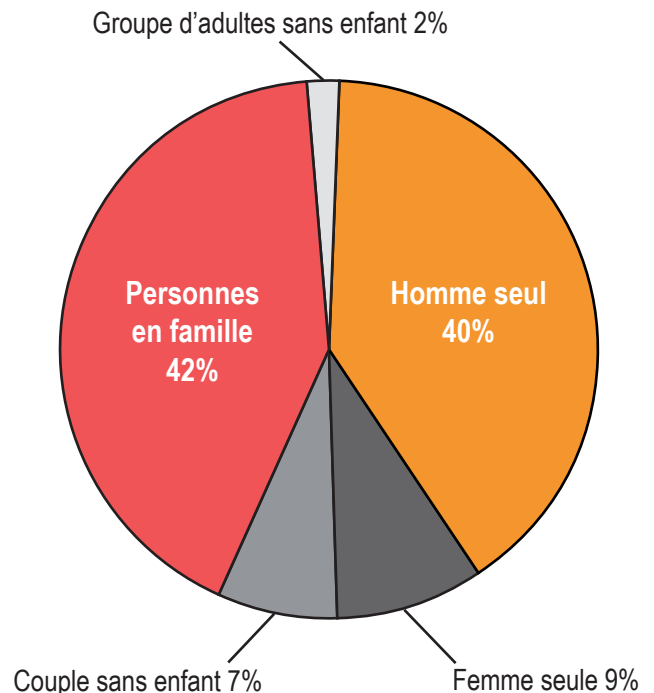
Parmi les demandes d'hébergement, **les demandes des personnes en famille** demeurent les plus nombreuses (42%) et expliquent en grande partie l'augmentation des demandes.

Les demandes des personnes en famille **ont progressé de 72% depuis février 2012, (soit 10 000 demandes supplémentaires sur les 37 départements de l'échantillon)**. Conséquence de cette croissance: **l'augmentation des demandes des personnes de moins de 18 ans, (+ 78%),** qui correspondent aux demandes des enfants dont les familles sollicitent le 115.

70% des familles qui ont sollicité le 115 en février 2013 sont originaires de pays hors de l'UE. Les demandes des personnes en famille d'origine hors UE ont doublé entre février 2012 à février 2013.

Si la majorité des demandes sont faites par des personnes entre 25 et 44 ans, les résultats du baromètre de février 2013 montrent tout de même une forte progression des demandes des personnes de plus de 65 ans (+66%), même si cette catégorie d'appelants reste très largement minoritaire.

Motifs des non attributions - Février 2013



Champ : 58 069 demandes d'hébergement

Des territoires durablement impactés

Si globalement le baromètre de février montre une légère baisse du volume des demandes par rapport au mois de janvier 2013 (-2%), la croissance des demandes est structurelle et touche l'ensemble des départements.

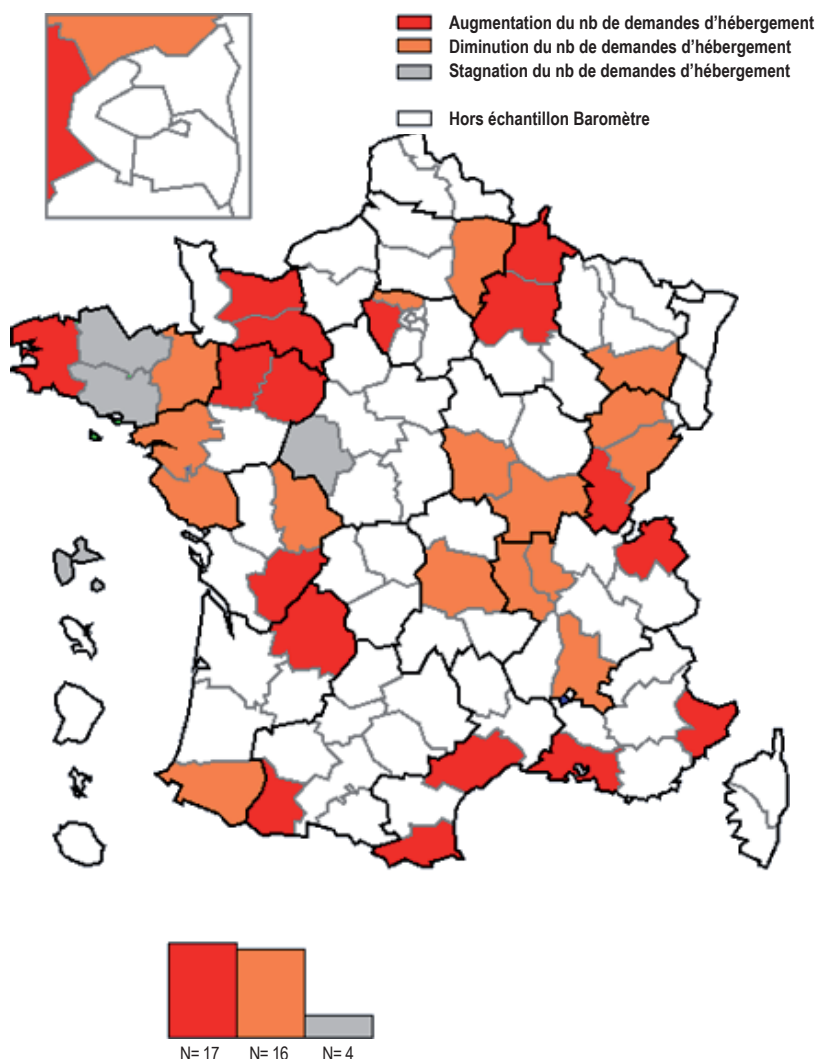
Des territoires continuent d'enregistrer en février 2013 une augmentation significative des demandes. Cette augmentation touche autant les départements ruraux que ceux habituellement tendus.

Ainsi les demandes ont augmenté par rapport au mois dernier (cf carte) :

- de +5% à +30% : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Dordogne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Savoie, Ardennes, Finistère,
- de 30% à 70% : Hérault, Marne, Mayenne, Yvelines, Sarthe.

A l'inverse, les demandes ont baissé dans certains territoires, et parmi eux les territoires habituellement tendus comme le Rhône, le Val-d'Oise, la Loire, la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine. Cette baisse s'échelonne de -4% dans le Rhône jusqu'à -29% dans l'Aisne. La mobilisation des places hivernales explique en partie cette situation.

Variation du nombre de demandes d'hébergement par département en février 2013 par rapport à janvier 2013

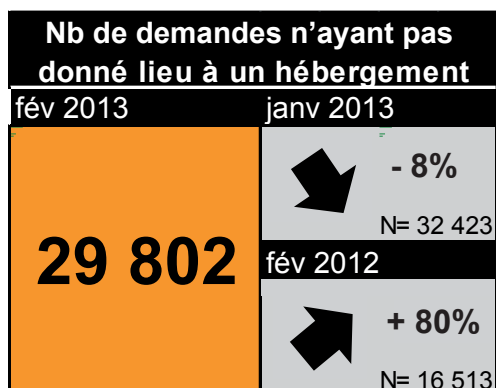


38% des appelants de février avait déjà sollicité le 115 en janvier

38% des personnes qui ont sollicité le 115 en février, l'avaient déjà appelé en janvier, témoignant du phénomène de transit perpétuel des personnes dans l'urgence. Quand elles sont hébergées, les personnes ne peuvent pas conserver leur place en structure d'hébergement pendant plus de quelques jours. Elles retournent ensuite à la rue, et recomposent le 115.

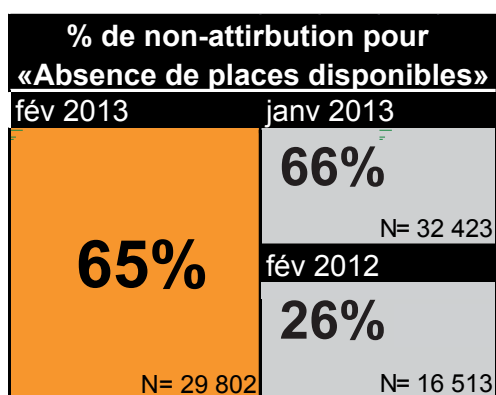
57% des personnes qui ont sollicité le 115 en février ont fait plusieurs demandes d'hébergement au cours du mois : 40% entre 2 et 5 demandes, et 17% plus de 6 demandes. Ces sollicitations multiples s'expliquent tant par l'absence de prise en charge suite à une demande au 115, faute de places disponibles, que par les orientations de courte durée qui amènent les personnes à solliciter à nouveau le dispositif, une fois leur prise en charge terminée.

Un dispositif d'hébergement d'urgence asphyxié



En février 2013, **51 % des demandes d'hébergement n'ont ainsi pas donné lieu à un hébergement** sur les 37 départements de l'échantillon, contre 55% le mois dernier, 57% en décembre et 71% en novembre 2012.

Si l'on constate une amélioration des attributions par rapport au début de l'hiver (+ 50% des attributions entre novembre 2012 et février 2013 soit 10 000 attributions supplémentaires), la situation stagne par rapport au mois dernier (+ 4,5% soit + 1 200 attributions supplémentaires).



Le dispositif d'hébergement sur les territoires semble avoir atteint le maximum de sa capacité d'ouverture. **Les non attributions s'expliquent ainsi principalement par l'absence de places disponibles** : 65 % des demandes n'ont pas donné lieu à un hébergement pour cette raison, soit le même taux que le mois précédent.

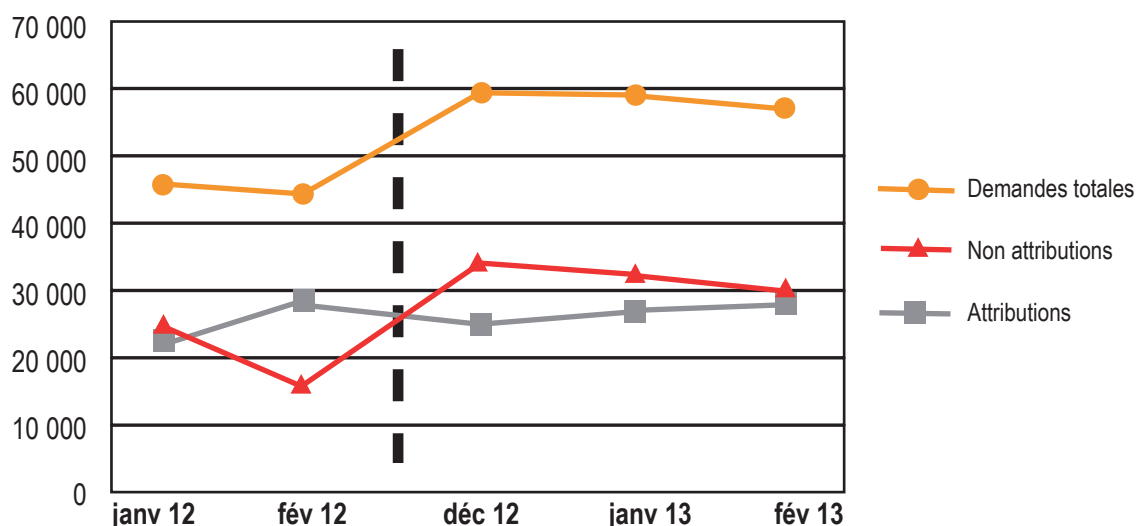
	Février 2012	Février 2013
Nombre de demandes d'hébergement	45 308	58 069
dont demandes ayant donné lieu à un hébergement	64%	49%
dont demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement	36%	51%
Nombre de personnes ayant fait une demande d'hébergement au 115	14 199	15 333

Malgré la forte augmentation des demandes (+ 28% entre février 2012 et février 2013), les attributions d'hébergement restent équivalentes (28 000 attributions en février 2012 et février 2013) sur les 37 départements. **Le dispositif d'urgence ne s'adapte donc pas à la situation de l'urgence sociale, qui ne cesse de se détériorer.**

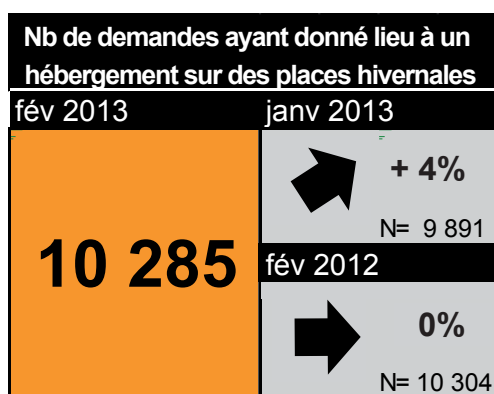
Conséquence : **les non attributions explosent, avec une hausse de 80% par rapport à l'année dernière.** Une fois attribué le seuil de places disponibles, toute demande supplémentaire génère une réponse négative faute de mobilisation suffisante de places à la hauteur des besoins observés sur les territoires.

L'année dernière en février, période également de grand froid avec des températures inférieures à zéro, les non attributions étaient tombées à 36% suite à l'ouverture de places supplémentaires pendant les 15 jours du plan grand froid. Cet hiver, les places ont été mobilisées progressivement à partir de novembre : elles ont atteint le seuil maximal plus rapidement entre décembre et janvier. Ainsi, si cet hiver, on n'observe pas de fluctuations des places mobilisées en fonction des températures, le dispositif ne permet de répondre qu'à 49% des demandes.

Évolution des demandes et des réponses - Hiver 2012 et hiver 2013



Un recours fort à l'hôtel et au dispositif hivernal, mais insuffisant pour répondre à l'ensemble des demandes



Cette année, la mobilisation de places a été globalement quasi équivalente sur les différents types de dispositifs (hôtels, hébergement d'urgence, hébergement hivernal).

Les attributions se font principalement vers les structures d'hébergement d'urgence (37%), puis vers les structures hivernales (36%) et vers l'hôtel (23%). Le recours à l'hôtel a augmenté de 21% comparativement à février 2012. L'hôtel continue d'être fortement mobilisé pour accueillir les familles, contrairement aux engagements du gouvernement de réduire le recours à ce type de dispositif.

Le recours à l'hôtel permet d'héberger principalement les familles : 80% des personnes hébergées à l'hôtel sont des familles, contre 16% de personnes isolées. **Les hommes et les femmes seules sont hébergés en centres d'hébergement** : 64% des personnes hébergées en structure d'urgence sont des hommes seuls.

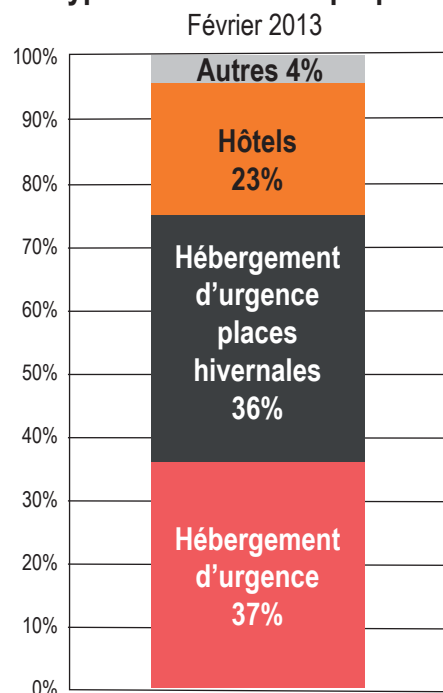
Selon les départements, de fortes variations sont observées grâce au baromètre de février :

Le dispositif d'hébergement d'urgence représente dans certains départements la principale sinon la seule orientation : Mayenne, Morbihan, Doubs, Drôme, Charente, Nièvre et Haute-Saône.

Dans d'autres territoires, le recours au dispositif hivernal et à l'hôtel permet de répondre à la majorité des demandes :

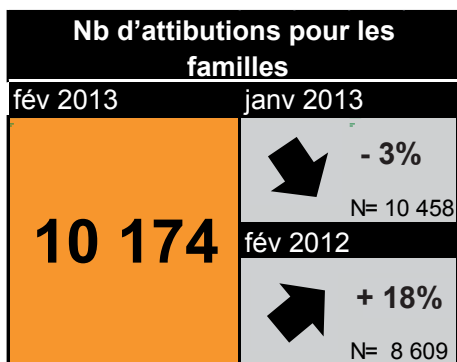
- Dans de petits départements : Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Finistère, Hérault, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Sarthe, Haute-Savoie
- Dans les départements historiquement sous tension : dans ces départements, des places supplémentaires ont été mobilisées par rapport à l'hiver dernier mais de manière insuffisante pour répondre à l'augmentation des demandes.

Types d'attributions proposés



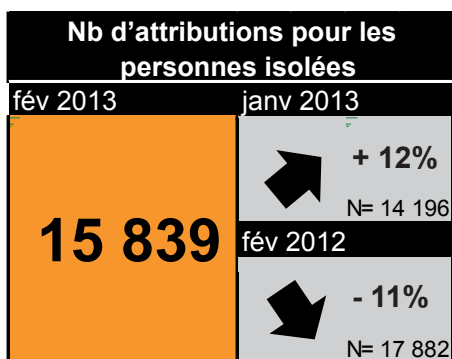
Ainsi on observe une augmentation des attributions dans la Loire (+15%) et le Val-d'Oise (+12%), mais qui ne parvient pas à compenser l'augmentation des demandes d'hébergement : +54% pour la Loire, et +8% pour le Val-d'Oise. Dans les départements du Rhône et d'Ille-et-Vilaine, les réponses négatives sont en forte croissance par rapport à l'année dernière: +76% pour l'Ille-et-Vilaine, elles sont multipliées par 3 dans le Rhône, suite à l'augmentation du nombre de demandes d'hébergement.

Les familles et les couples sans enfants, toujours les principales victimes du manque de solution. Une situation qui se dégrade également pour les personnes isolées



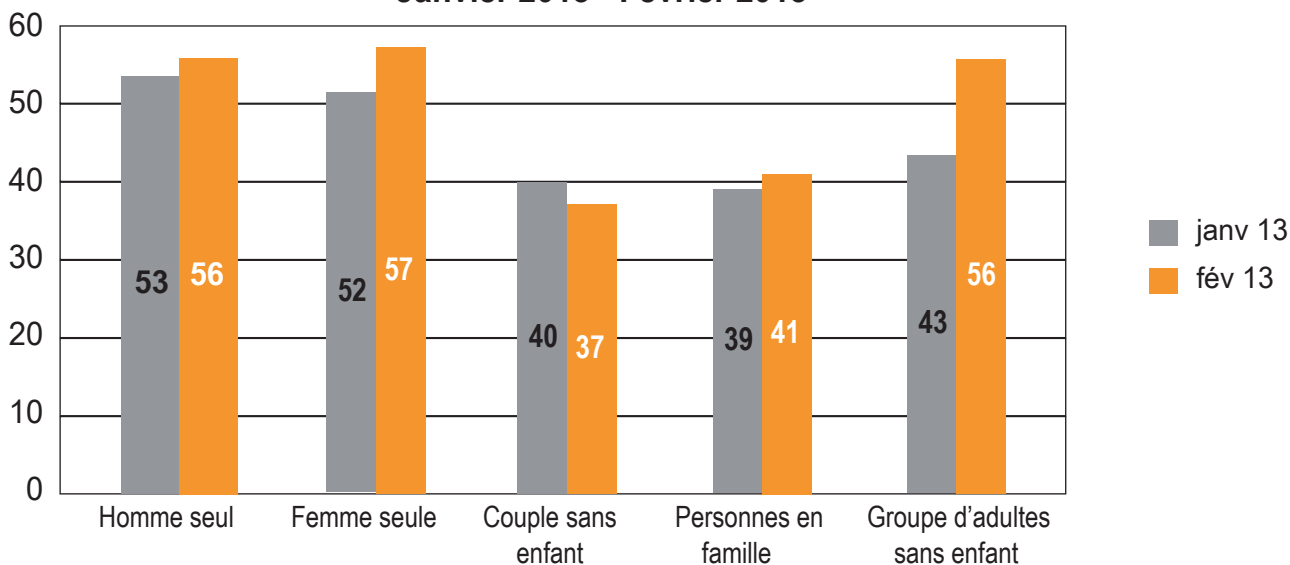
Les attributions se sont légèrement améliorées pour l'ensemble des publics en février, par rapport au mois dernier, à l'exception des couples sans enfant et des familles.

Les réponses négatives continuent cependant de frapper plus durement encore les familles (59%) et les couples sans enfant (63%). Si l'on observe une légère amélioration des attributions pour les familles entre février 2012 et février 2013 (+18%, soit 2 000 attributions supplémentaires), les non attributions ont été multipliées par 2,5 durant la même période pour ce public.



Les personnes seules demeurent plus fréquemment hébergées que les autres. Mais seulement 57% des demandes faites par des femmes et 56% par des hommes donnent lieu à un hébergement, alors que le dispositif d'hébergement est au départ davantage adapté à ce public. En un an, les non attributions ont augmenté de 37% pour les personnes isolées alors que les attributions ont baissé de 11%.

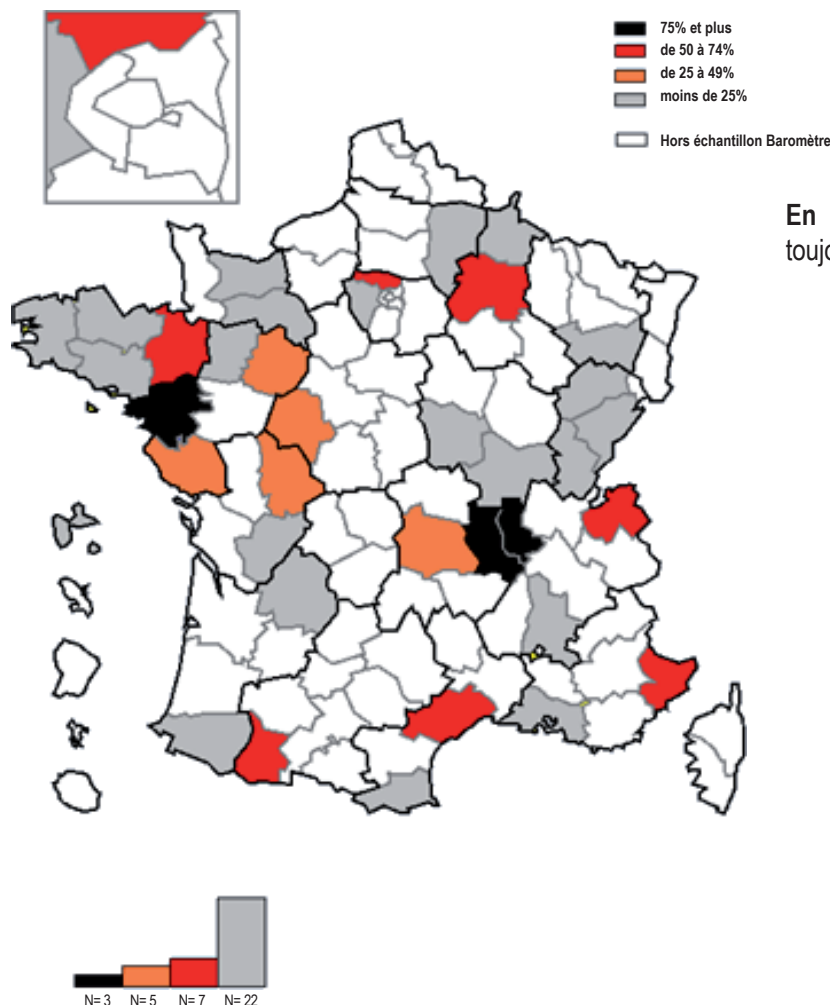
Les attributions selon la composition du ménage Janvier 2013 - Février 2013



Champ : 27 046 demandes ayant donné lieu à un hébergement en janvier 2013
28 267 demandes ayant donné lieu à un hébergement en février 2013

Des territoires en état d'urgence

% de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement pour «Absence de places disponibles» - Février 2013



En février 2013, l'attribution de places demeure toujours très contrastée selon les départements.

- **Des territoires relativement épargnés avec plus de 70%** des demandes qui donnent lieu à un hébergement : dans les Ardennes, les Bouches-du-Rhône, le Calvados, le Doubs, le Finistère, l'Indre-et-Loire, la Mayenne, le Morbihan, la Nièvre, les Pyrénées-Atlantiques, la Haute-Saône. **Mais dans certains de ces départements, la situation se dégrade néanmoins par rapport au mois dernier, avec une augmentation des non attributions de 15 à 60%** : Haute-Savoie, Bouches-du-Rhône, Mayenne, Charente, Saône-et-Loire, Ardennes, Marne,

- **Des territoires en état d'urgence.** Parmi les 37 départements de l'échantillon, 11 départements enregistrent des non attributions supérieures à 50%. **Dans ces départements, le manque de places disponibles demeure la raison principale et explique toujours entre 50 et 94% des non attributions**: l'Hérault, la Marne, les Hautes-Pyrénées, la Loire-Atlantique, la Loire, et le Rhône.

La situation s'est améliorée par rapport à janvier dans l'Aisne, le Doubs, le Jura, la Loire, le Morbihan, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Atlantiques, la Vendée et le Val-d'Oise avec une baisse de -20 à -30% des non attributions.

Méthodologie de l'enquête

Le Baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence et les réponses qui leur sont apportées le jour même. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Le baromètre de février 2013 étudie les données du 04/02/2013 au 03/03/2013.

Les données statistiques sont issues de 37 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO, soit: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Côtes d'Armor, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Vendée, Vienne, Vosges, Val-d'Oise, Guadeloupe. Cet échantillon, diversifié, reflète l'activité des 115 hors Paris.

Contacts :

Laura CHARRIER, laura.charrier@fnars.org

Christelle CIRBEAU, christelle.cirbeau@fnars.org



**Le siège national
Fédération nationale des associations d'accueil
et de réinsertion sociale
76 rue du Faubourg St Denis
75010 Paris**

**Email : fnars@fnars.org
Tél : 01 48 01 82 00
Fax : 01 47 70 27 02**

